

## Simon Associés Lyon recrute en droit fiscal

**S**imon Associés se renforce en droit fiscal en accueillant Denis di Leonardo, associé, et Pascale Perrin, collaboratrice. Cette nouvelle équipe de fiscaliste est spécialisée dans le conseil des dirigeants pour les opérations stratégiques de croissance, contentieux fiscal et assistance à contrôle fiscal, conseil en fiscalité personnelle, patrimoniale, internationale, conseil des opérateurs du secteur cinématographique, conseil des sociétés d'économie mixte et des associations. « *L'expérience de Denis di Leonardo va nous permettre de*

*poursuivre la stratégie de développement du cabinet à Paris et à Lyon et bientôt à Nantes et à Montpellier, puis dans d'autres villes. La création d'un pôle fiscal fort, codirigé par Denis di Leonardo et Danièle Siboni doit permettre à nos équipes de proposer des prestations toujours plus complètes et sécurisées »,* souligne Jean-Charles Simon, associé-gérant du cabinet.

**Denis di Leonardo**, 59 ans, a intégré l'Ecole nationale des impôts (promotion 1979-1980) puis a débuté sa carrière en tant

que vérificateur à la direction régionale des impôts de Lyon. En 1986, il intègre le cabinet d'avocats Bontoux & Associés, avant de s'installer à son compte en 1992. Denis di Leonardo est par ailleurs consul honoraire d'Albanie pour la région Rhône-Alpes et fondateur de la chambre de commerce France-Albanie. **Pascale Perrin**, 31 ans, avocate, a exercé au sein du département droit fiscal du cabinet Colbert (Aeres) à Lyon avant de poursuivre chez Bignon Lebray à Lyon.

